

INFORMER
CONTESTER
REVENDIR

Sud

Gagner ensemble !

Merci de votre confiance

Le syndicat **SUD** tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui ont fait le choix de nous faire confiance en portant leurs voix sur nos listes. Depuis les dernières élections en 2010, nous passons de troisième syndicat de Coriolis Laval à premier syndicat avec bien entendu toutes les responsabilités qui vont avec...

Au travail !

A présent, nous devons démontrer par notre présence et nos actions que nous pouvons répondre à 100% des préoccupations du personnel. A nous de démontrer que nous pouvons pousser et réinventer le Comité d'Entreprise et les délégués du personnels. **En clair à nous de démontrer que nous respecterons nos engagements !**

Aussi, nous ferons tout pour que le rapport entre les Instances Représentatives du Personnel et les salarié-es change. Et ce, même si notre nombre d'élu-es ne nous permet pas d'être totalement majoritaire puisque chaque syndicat possède deux élu-es au comité d'entreprise. Mais nous espérons que les autres syndicats respecteront suffisamment la démocratie et nous accompagnerons, en respect de vos votes, afin d'appliquer au maximum notre projet de campagne.

Un choix qui devra être entendu par notre PDG !

Le grand perdant de votre vote est bien entendu la direction qui a tout fait pour choisir son interlocuteur syndicale. Dans ce

contexte, la direction ferait bien d'entendre le signal émis par les électrices et les électeurs de Laval. Le vote important des salarié-es désirant du changement, une politique sociale différente incluant un meilleur respect de la vie privée des salarié-es, des meilleures conditions de travail ainsi qu'une autre répartition des richesses ne pourra être ignoré !

Un choix qui devra aussi être entendu par la CFDT !

Second grand perdant de cette élection, le syndicat CFDT doit aussi prendre en compte le vote des salarié-es. Pour **SUD**, il est donc temps que la CFDT dénonce l'accord sur la modulation du temps de travail comme elle l'avait promis il y a 4 ans.

Nous l'invitons aussi à travailler avec nous et la CGT pour obtenir les avancées sociales dont chacun à besoin. Chaque organisation syndicale a mené sa campagne avec un certain nombre de proposition. Dans le respect de la démocratie nous sommes prêt à prendre le meilleur de chacun et d'avancée ensemble pour les salarié-es. Néanmoins nous ne sommes pas dupes entre les paroles et les actes, le temps fera la différence...

Nous reviendrons vers vous très rapidement pour vous présenter notre représentant syndical au CE, CHSCT et les heures de permanences de nos élu-es ou de notre syndicat.

Ensemble vers un autre syndicalisme !

Nos élu-es :

- **Au CE 1er collège** : Catherine Moisan (titulaire) / Christelle Dussoul (Titulaire) / Sandrine Rousseau (Suppléante) et Charles Touchard (Suppléant)

- **Délégués du personnels 1er collège** : Paul Levy (Titulaire) / Rachel Rouschause (Titulaire) et Catherine Moisan (Suppléante) / Nathalie PEZANT (Suppléante) / Lucie Dufour (Suppléante)

	Sud	CGT	FO	CFDT
Représentativité	39,3 %	27,2 %	1,3 %	32,3 %
élu-es CE T1 / T2 et S1 / S2	2 T1 / 2S	2 T1/ 2S	0	1T1 et 1T2 1S1 et 1S2
élu-es DP T1 / T2 et S1 / S2	2 T1 / 3 S	3 T1/2S	0	1T1 et 1 T2 1S1 et 1S2
Evolution représentativité / 2014	+23,99 %	-0,33%	-10,94%	-12,6%

Résultat obtenu sur le 1er tour CE 1er et 2ème collège. A noter que dans les élections des suppléants CE et DP Titulaires la CGT arrive première organisation et SUD seconde. Sud arrive première organisation en DP suppléant.
Légende : T1 = Titulaires 1er collège / S2 = Suppléant 2ème collège...

Et maintenant ?

Après chaque élection un certain nombre de votes doivent avoir lieu afin de nommer des élu-es pour les différentes responsabilités afférentes au fonctionnement du CE.

Par exemple nous allons voter pour élire :

- Un secrétaire du CE (il réalise entre autre les ordres du jour avec le président du CE)
- Un trésorier et généralement un trésorier adjoint...
- Des présidents et des membres pour les commissions formation, logement et égalité professionnelle.

Pour **Sud** la démocratie étant importante nous pensons que c'est à l'organisation majoritaire de prendre la responsabilité du secrétariat (SUD). La trésorerie est souvent partagée entre deux organisations syndicales afin d'éviter les magouilles (ce que notre syndicat proposera aux autres organisations).